

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 36 (1900)
Heft: 135

Vereinsnachrichten: Rapport annuel sur la marche de la société pendant l'année 1899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT ANNUEL

sur la marche de la société pendant l'année 1899, présenté
à l'assemblée générale du 20 décembre 1899

PAR

Jules **AMANN**, pharmacien, président.

Messieurs et chers sociétaires,

Arrivé au terme des fonctions dont votre confiance m'a investi, je dois, avant de déposer la dignité et le fardeau de la présidence, vous présenter un rapport sur la marche de notre société pendant l'année qui va se terminer.

Ce devoir est un plaisir pour moi, car ce regard jeté en arrière me donne la certitude que cette année a été, pour notre association, une période de développement normal et de fructueuse activité. C'est, pour le comité sortant de charge et pour moi en particulier, une satisfaction bien douce de constater que le temps et la peine que nous avons consacrés à notre chère société, ont contribué à ce résultat.

La Société vaudoise des Sciences naturelles compte aujourd'hui 306 membres, dont deux associés-émérites, 48 honoraires, 243 membres effectifs et 13 membres en congé.

Les mutations de personnel se résument comme suit : la mort nous a enlevé deux membres honoraires, MM. Friedel et Lang, et trois membres effectifs, MM. Monnerat, Chausson et Chatelant. Tous trois ont été des membres dévoués et fidèles de notre société pendant une longue série d'années; tous ceux d'entre nous qui les ont connus et appréciés leur gardent le meilleur souvenir.

Les démissions se sont élevées au nombre de 9. Nous avons eu, par contre, le plaisir d'enregistrer trois réceptions de mem-

bres honoraires, deux nominations de membres associés-émérites et 14 admissions de membres effectifs.

Deux de nos membres effectifs ont passé membres en congé.

L'activité scientifique de la société s'est manifestée dans 16 séances ordinaires, 1 extraordinaire et les 2 assemblées générales statutaires, par 61 communications diverses, présentées par 27 de nos collègues : 17 concernant les sciences physiques, 6 la chimie, 12 la zoologie, 11 la botanique, 11 la géologie et 2 l'économie politique. Nous avons, en outre, visité les installations de l'Institut vaccinogène et de la Fabrique suisse de papiers photographiques, dont les directeurs, MM. Félix et A. Tauxe, nous ont fait les honneurs.

Une soirée de discussion publique des thèses présentées par M. Paul Jaccard comme conclusions de son travail sur l'Evolution, a réuni un public nombreux et choisi. Cette tentative de présenter au grand public, sous une forme appropriée, les résultats de travaux d'une portée générale, a eu un plein succès et mérite d'être renouvelée.

L'assemblée générale du 17 juin a été tenue à Romont, en commun avec la Société fribourgeoise des Sciences naturelles. A cette occasion, nous avons fêté le cinquantième anniversaire de la réception, dans la Société vaudoise, d'un de nos membres les plus sympathiques, M. le professeur Charles Dufour. Tous ceux d'entre nous qui ont assisté à cette réunion ont remporté le meilleur souvenir de cette petite fête de famille, ainsi que de l'amabilité de nos collègues fribourgeois et de la bonne réception des autorités de Romont. La charmante course à Bellegarde et au lac Domène, qui a suivi l'assemblée, favorisée par le beau temps, a été réussie en tous points.

Bon nombre d'entre nous ont assisté aussi à la belle réunion annuelle de la Société helvétique des Sciences naturelles, le 1^{er} août, à Neuchâtel.

Notre bibliothèque a continué à s'enrichir des dons de membres et d'amis dévoués de notre société, ainsi que des publications des sociétés avec lesquelles nous sommes en relations d'échange. Le nombre de ces sociétés s'est augmenté, cette année, de 7 et s'élève actuellement à 290.

Quatre fascicules de notre Bulletin, les n^{os} 129 à 132 ont été publiés dans le courant de l'année; deux portent la date de l'année précédente. Le 3^e fascicule de 1899 est terminé et sur le point d'être tiré. La composition du quatrième est déjà fortement

avancée, de sorte que, à moins d'imprévu, il pourra paraître sans retard. Notre modeste publication continue, du reste, à tenir un rang honorable parmi celles des sociétés savantes de notre pays.

Au point de vue administratif, l'année écoulée a été tout particulièrement importante en ce qu'elle a amené la réalisation d'un projet resté pendant depuis 1862 : la remise à l'Etat de Vaud de notre bibliothèque.

Cette grosse opération a été étudiée sous toutes ses faces et consciencieusement préparée par votre comité, auquel il avait été adjoint une commission spéciale nommée *ad hoc*. Cette cession a fait le sujet de nombreuses tractations avec le représentant de l'Etat, M. le conseiller Ruchet, chef du Département de l'instruction publique, et le directeur de la Bibliothèque cantonale, M. Dupraz. Elle a été ratifiée à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril.

Grâce à la bienveillance que nous avons rencontrée chez M. le conseiller Ruchet, cette remise s'est faite dans d'excellentes conditions pour notre société. A l'occasion de la nomination toute récente de M. Ruchet aux hautes fonctions de conseiller fédéral, il est du devoir de notre société, à laquelle il a constamment témoigné beaucoup de bienveillance et de sympathie de lui présenter, avec nos regrets de le voir enlevé à la direction de l'instruction publique, où il rendait de si grands services à notre pays, l'expression de notre reconnaissance et nos vœux sincères pour sa carrière future.

Nous espérons trouver en son successeur le même appui et la même bienveillance.

La cession de notre bibliothèque entraînait naturellement après elle la révision de nos statuts et de notre règlement. Le comité et la commission qui lui a été adjointe à cet effet, ont étudié de très près, dans bon nombre de séances, quelles modifications il conviendrait d'apporter à ce règlement. Les changements proposés étaient, à l'origine, très nombreux et de nature à modifier profondément le mode actuel d'administration de la société. Après mûr examen et discussion approfondie, vos mandataires ont décidé de vous présenter le projet de règlement qui va être soumis à votre approbation et qui a été élaboré de manière à maintenir, autant que possible le mode de faire actuel. Cette politique conservatrice nous a été dictée surtout par la conviction qu'un bouleversement trop profond de notre règle-

ment aurait des inconvénients plus graves encore que les défauts signalés qu'il présente. Un règlement, si parfait qu'il soit, ne vaut, du reste, que par la façon dont il est appliqué.

Grâce aux effets de la convention du 20 mai, conclue avec l'Etat de Vaud, la situation financière de la société est actuellement prospère. Le projet de budget qui vous est soumis aujourd'hui, nous permet d'espérer que l'ère des déficits chroniques et des demandes de subventions est passée. Il dépendra d'une sage administration de nos ressources que cette ère ne recommence pas. La diminution de valeur des titres qui composent notre rentier, causée par la baisse du taux de l'intérêt, n'est pas un fait qui doive nous inspirer des craintes exagérées ; cependant, comme il est probable que cette diminution de valeur qui, pour cette année 1899, peut être évaluée à 2000 fr. environ, se continuera et s'accentuera encore dans un avenir prochain, cette réduction effective de notre capital social doit nous engager à beaucoup de prudence et d'économie dans l'administration de nos revenus. Le capital de la société est actuellement bien près d'être réduit au minimum statutaire et il paraît très désirable que nous fassions, chaque année, le placement au compte capital d'une certaine somme économisée, afin de parer aux suites de la baisse continue des titres qui représentent notre fortune.

Ce sont ces considérations de prudence et d'économie qui ont engagé vos mandataires à ne pas changer brusquement les conditions d'édition de notre Bulletin et à ne pas le transformer maintenant déjà en une publication plus luxueuse. Cette transformation s'impose, du reste, dans une certaine mesure et nous en avons tenu compte dans notre projet de budget, mais nous estimons que nous remplirons mieux nos obligations vis-à-vis de l'Etat subventionnaire en ouvrant très largement notre Bulletin à tous les travaux de valeur — auxquels, trop souvent, nous avons dû refuser l'hospitalité, faute de moyens suffisants — qu'en faisant de notre périodique une publication de luxe.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, Messieurs et chers sociétaires, d'attirer votre attention et tout spécialement celle du nouveau comité que nous nommerons aujourd'hui, sur quelques points qu'il sera plus particulièrement désirable de régler dans le courant de l'exercice qui va commencer.

En premier lieu et avant tout, il sera nécessaire que votre comité fasse des démarches pour que notre société soit inscrite au registre du commerce et reconnue *personne morale* par l'au-

torité compétente. Tant que cette formalité n'a pas été remplie, nous n'avons pas qualité pour recueillir les legs, ni pour ester en droit. Déjà à l'occasion du règlement de la succession de feu M. de Rumine, nous aurions pu éprouver des difficultés du chef que cette reconnaissance nous manquait. Puis, nous sommes liés avec un certain nombre de personnes, communes, etc. par des contrats bilatéraux dont nous devons pouvoir, le cas échéant, revendiquer l'exécution.

Cette inscription au registre du commerce et cette reconnaissance comme personne morale impliquent le dépôt de nos statuts dans la forme définitive que nous devons arrêter aujourd'hui.

Ensuite, je crois qu'il y aurait lieu de reprendre l'étude de la question de la convocation aux séances de la société par des cartes expédiées avant chaque séance à chacun de nos membres et portant, si possible, l'ordre du jour. Cette mesure, plusieurs fois proposée déjà, serait propre, je le crois, à amener une fréquentation plus satisfaisante de nos réunions. Cette convocation personnelle est du reste la règle dans beaucoup d'autres sociétés.

Nous entrerons, au printemps prochain, en possession du local que l'Etat doit mettre à notre disposition pour y placer nos archives, nos périodiques, etc., etc. Ce local servira, en même temps, de salle de lecture et nous avons prévu, pour son aménagement, une dépense qui figure au budget. J'ose espérer que ce local confortable, mis à la disposition de nos membres deux soirées par semaine, les réunira nombreux et leur fournira l'occasion, non seulement de prendre connaissance des périodiques, mais aussi d'échanger leurs idées, de discuter de questions scientifiques et de celles qui touchent à la société, et, en même temps, d'établir et d'entretenir des relations cordiales de bonne camaraderie. Il n'est pas bon que l'homme vive seul : cela est vrai pour nous aussi et tout particulièrement pour ceux d'entre nous qui, s'adonnant à des études très spéciales, risquent de s'isoler trop dans leurs recherches. Nos séances, dont l'ordre du jour est ordinairement très chargé, ne nous fournissent pas suffisamment l'occasion d'apprendre à nous connaître, à nous apprécier mutuellement et de profiter suffisamment des lumières et de l'expérience de nos aînés.

Et maintenant, chers collègues et sociétaires, il me reste à vous remercier encore de la confiance dont vous m'avez honoré en m'appelant à ces fonctions de président qui, comme vous le savez, n'ont pas été précisément une sinécure, mais que je me suis

efforcé de remplir consciencieusement. J'ose espérer que vous n'aurez pas été trop déçus dans ce que vous attendiez de moi. Ma tâche a été grandement facilitée, du reste, par l'aide dévouée de mes collègues du comité et de tous les fonctionnaires de la société; elle m'a été rendue agréable par l'esprit de tolérance et de cordialité qui n'a cessé de régner dans toutes nos réunions.

Je termine en exprimant le vœu sincère que, pendant l'année qui va commencer, chacun de nous puisse travailler en paix à son développement intellectuel et moral, et que notre chère société continue à accomplir sa tâche modeste, mais noble et utile. Je suis sans craintes à cet égard : pour les associations comme pour les individus, le passé est la meilleure garantie de l'avenir. Allons donc courageusement de l'avant ! Ni trop de lest, ni trop de voile ! le vent qui nous pousse est le bon vent !

